



LES MOTIVATIONS DU PROJET

"Pouvoir capitaliser au travers du travail plutôt que de la propriété, s'engager dans un statut permettant la pluriactivité et la mutualisation dans un pot commun."

ORGANISATION DU TRAVAIL

EFFECTIFS ET GOUVERNANCE



- **1 à 2 co-gérant·es** statutaires
- **4 associé·es - salari·es** participent à la gouvernance stratégique et humaine.

- Des contrats **CDI de 32h**



ASTREINTES

Nourrir les poules



VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE

- Salarié·es : **32h** 4 jours /semaine
- Associé·es : **40h** 4 jours /semaine

CONGÉS ANNUELS

~**5 semaines/an** pour toute l'équipe

RÉMUNÉRATIONS (2024)

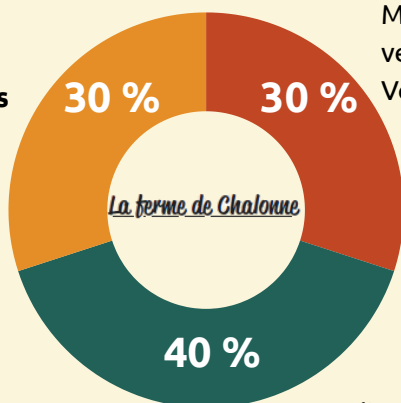
SMIC

- + Prime d'ancienneté
- + Avantages en nature
- + Accord de participation : reversement d'une partie des bénéfices



PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX

Magasins,
épiceries - < 80 kms



Mutualisation de points de
vente avec l'association "Mes
Voisins de panier" - < 80 kms

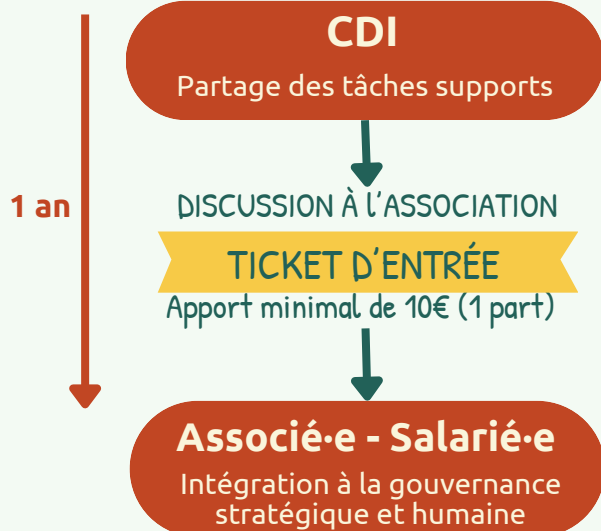
Vente directe : sur la
ferme, restaurants, AMAP,
marchés - < 80 kms

→ Une commercialisation
100% circuits courts,
100% locale !

INTÉGRATION ET DÉPART

Processus d'intégration d'un·e nouvel·le associé·e

INTENTION À CE QUE TOUS-TES LES SALARIÉ·ES DEVIENNENT ASSOCIÉ·ES



Processus de sortie d'un·e associé·e

- Démission soumise à acceptation par l'AG
- **Non revalorisation** des parts sociales
- Délai de **prévenance** de 6 mois minimum

L'absence de revalorisation des parts sociales favorise la transmissibilité. La ferme et sa structure d'exploitation sont un bien collectif et commun qui facilite l'installation des paysan·nes.

PROPRIÉTÉS & FERMAGES



	Propriétaire	Contrat avec la SCOP
Foncier & Bâtiment agricole	GFR (Groupement Foncier Agricole)	Apport en qualité d'associé
Outils de production	SCOP	Propriété de la SCOP

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

	2023	2022
Chiffre d'affaires	316,6 K€	266,5 K€
EBE (avant rémunération des associé.es)	132,6 K€	X



En 2024, la Ferme de Chalonne a produit environ **32 tonnes** de pain, l'équivalent de la consommation annuelle de **700 français·es**.

SUBVENTIONS & FINANCEMENT

	2024	2023
Subventions d'exploitation	4500 €	4500 €
€ subventions / € VA des ateliers agricoles [%]	2,5 %	3,4 %

Mais aussi,
~12 K€ / an de prêts particuliers -
consommateur·rices à taux 0%

PROJETS FUTURS



Renouvellement des associé·es

PRINCIPAUX COLLABORATEURS



L'apport des Fermes Partagées ?

"Communication en situation dégradée et gestion des conflits ; informations consolidées administratives et législatives"



LOCALISATION & CONTACT



Chemin de Chalonne, 38390 Charette

Téléphone : 04 74 82 49 66

Mail : fermedechalonne@orange.fr

Site internet : www.fermedechalonne.fr



Ferme de Chalonne

La Ferme de Chalonne est une ferme de paysan·nes, meunier·es, boulanger·es, structurée autour d'une SCOP qui garantit des droits sociaux à tous·tes les travailleur·ses.

CRÉATION
2004 GAEC
2017 SCOP

 **8**
HECTARES



SCOP

Société coopérative de production

6 ETP
équivalent
temps plein

 **3**
ATELIERS

Filière locale paysanne
Maillage territorial
Pédagogie
Gouvernance collective

MUTUALISATION

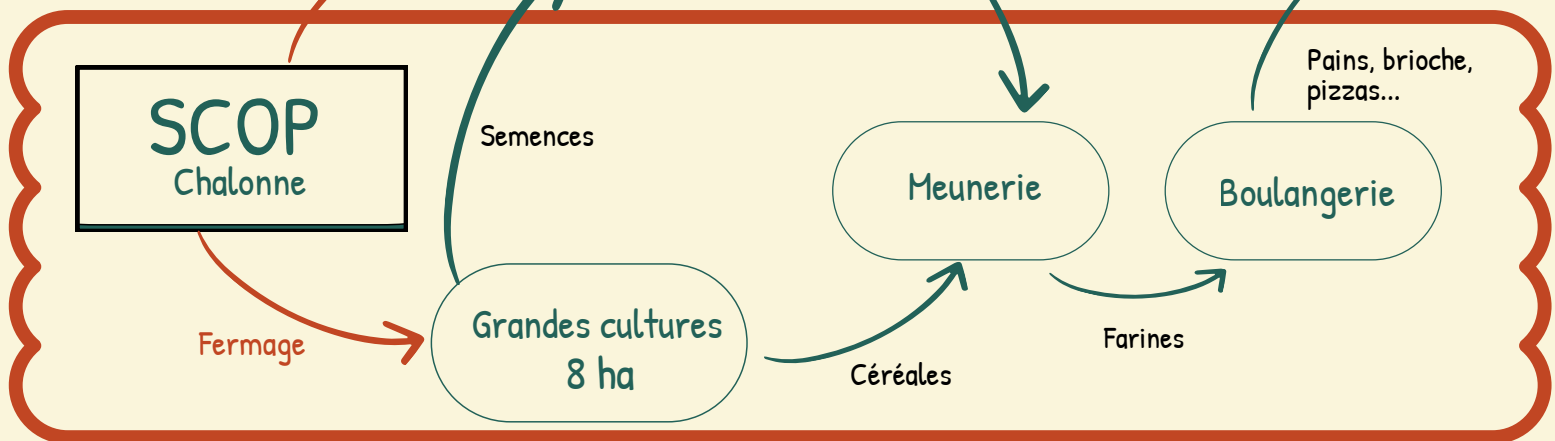
des revenus 

des outils 



ATELIERS

Contractualisation avec un paysan partenaire



MAIS AUSSI...

- Activités pédagogiques (scolaires, formations boulangerie et entraînement mental)
- Élevage de poules pondeuses